



Le Bureau d'aide en matière de propriété intellectuelle pour les PME en Afrique



QU'EST-CE QUE LE BUREAU D'AIDE EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE POUR LES PME EN AFRIQUE?

Le Bureau d'aide en matière de la propriété intellectuelle pour les PME en Afrique fait partie d'un projet financé par l'Union Européenne et mis en place pour aider les PME européennes lors des processus de création, protection, utilisation, administration et application des droits de propriété intellectuelle (DPI) en Afrique, en ligne avec les bonnes pratiques internationales et européennes et à l'appui de l'Accord établissant la zone de libre-échange continentale africaine (AfCFTA) et de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

L'Union Européenne et les pays africains poursuivent un intérêt commun en facilitant leurs échanges commerciaux et leurs investissements. Les pays africains offrent aux PME européennes un marché diversifié qui présente des caractéristiques économiques, culturelles et géographiques variées, ainsi que différents degrés de développement de leurs systèmes de propriété intellectuelle respectifs.

La coopération entre l'Union Européenne et les pays africains dans le cadre du Bureau d'aide en matière de propriété intellectuelle pour les PME en Afrique fournit une opportunité unique aux PME européennes d'investir en Afrique et, de ce fait, permet aux pays africains d'accéder aux chaînes de valeur commerciales mondiales, tout en contribuant au développement durable et à la croissance économique en Afrique.



QUELS SERVICES ET QUEL MESSAGE LE BUREAU D'AIDE EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE POUR LES PME EN AFRIQUE PROPOSE-T-IL?

Protégez vos DPI avant tout!

Le Bureau d'aide contribue à protéger les affaires des PME en Afrique en fournissant des informations et des services relatifs à la protection des actifs stratégiques de propriété intellectuelle.

Le Bureau fournit gratuitement aux PME européennes un conseil confidentiel ainsi que des formations, des ressources en ligne et des informations actualisées sur la propriété intellectuelle.





QU'EST-CE QU'UN ACTIF STRATÉGIQUE DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ?

La plupart des PME possèdent des DPI, tels que:

- Les **marques** qui portent sur des produits ou services;
- Les **droits d'auteur** pour des images, de la musique, des logiciels ou des vidéos;
- Les **brevets et les modèles** ou certificats d'utilité pour les innovations;
- Les **dessins et modèles** industriels pour les aspects esthétiques et ornementaux d'un article qui le rendent beau et attirant et augmentent sa valeur commerciale et son attractivité pour la vente;
- Les secrets d'entreprise et les **secrets commerciaux**.



Étant donné que certains DPI ne sont pas protégés mondialement, il est fondamental que les PME européennes puissent analyser la meilleure stratégie de protection de propriété intellectuelle pour leur entreprise en Afrique.



COMMENT LE BUREAU D'AIDE EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE POUR LES PME EN AFRIQUE PEUT-IL VOUS AIDER ?

• En fournissant un soutien personnalisé grâce à l'assistance téléphonique:

Nos experts en PI fournissent un conseil personnalisé et confidentiel en réponse à vos questions concernant la protection de vos droits de PI en Afrique dans un délai de trois jours ouvrables. Vous pouvez contacter le service d'assistance par courriel à l'adresse suivante: information@euipo.europa.eu ou par téléphone au: +34 965139100.

• En proposant des formations:

Inscrivez-vous à nos formations tant en Afrique que dans l'Union Européenne, ainsi qu'à nos webinars qui vous permettront d'en savoir davantage sur les astuces de la stratégie et l'application de la PI en Afrique et poser vos questions directement à nos experts en PI. Consultez notre calendrier de formation sur notre site web.

• En offrant du matériel de soutien téléchargeable:

Consultez nos fiches par pays, nos études de cas et autres publications sur la protection et l'application de la PI en Afrique, conçues spécialement pour les PME européennes. Le service responsable des actualités sur la PI vous fournit les dernières mises à jour du paysage de la propriété intellectuelle en Afrique. Consultez notre bibliothèque en matière de PI sur notre site internet.

Pour plus d'informations, veuillez contacter africa.iphelpdesk@euipo.europa.eu

Numéro de téléphone : Europe (Espagne): +34 965 139 100
Heures d'ouverture : Du lundi au vendredi – 8:30 to 18:30 (CET/CEST)



facebook.com/AfricaIPR



linkedin.com/company/africaipr



[@AfricaIPR](https://twitter.com/AfricaIPR)



Website